



En collaboration avec le SIT (Syndicat interprofessionnel de travailleurs/euses)



FICHE 10: ENVIRONNEMENT – SANTÉ – CADRE DE VIE

Constat

Une ancienne histoire

La santé et l'environnement sont étroitement liés. Le constat ne date pas d'hier: déjà chez les Grecs anciens, le père de la médecine Hérodote recommandait aux médecins ambulants de prêter attention au climat et aux conditions de vie qui prévalaient dans les villes. Plus proche de nous – mais il y a un bon siècle tout de même! – le mouvement hygiéniste a modifié l'architecture et l'urbanisme afin de favoriser la santé.

Un début inquiétant et lacunaire

Or, le projet d'agglomération, tel qu'il nous a été soumis en première lecture, abordait la santé sous l'angle étroit des soins. Rien n'était prévu au chapitre de la prévention ou de la promotion de la santé, pourtant reconnus depuis 1948 par l'Organisation mondiale de la santé.

Pour aller plus loin dans ce constat, en février 2007, les associations ont eu l'impression d'un projet d'agglomération uniquement économique, voire économiste, qui prenait très peu en compte le développement durable, malgré quelques déclarations dans ce sens. Les aspects sociaux, environnementaux et de santé étaient presque totalement absents.

Une correction bienvenue

Depuis lors, il faut relever la réalisation en décembre 2007 de l'évaluation d'impact sur la santé (référence ci-dessous), un document remarquable qui répond à passablement de questions qui étaient posées. Cependant, un certain nombre d'enjeux demeurent et font toujours l'objet de prises de position (voir ci-après).

Enjeux

Le développement durable de l'agglomération doit être évalué d'une manière ou d'une autre. Nous proposons la notion d'empreinte écologique, qui mesure (en hectares) la quantité productive de terre et d'eau nécessaire pour produire les ressources consommées par une population donnée et pour éliminer les déchets qu'elle a générés.

Il faut considérer l'ensemble des facteurs qui prédisposent à la santé et au bien être. Le stress, le bruit, la pollution, l'éloignement du lieu de travail, la qualité du logement sont des **déterminants sociaux de la santé** importants et sur lesquels il est possible d'agir.

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les adolescents et les jeunes adultes, il est donc indispensable que la **sécurité routière** soit intégrée au projet d'agglomération.

Quant aux soins, il est nécessaire que tous les citoyens de l'agglomération y aient un accès équitable. Pour cela, il faut faciliter l'accès de la population française aux infrastructures suisses et vice-versa. Il n'est pas admissible que des patients soient transportés d'Annemasse à Lyon ou à Grenoble pour des soins ou des analyses qui peuvent être effectués à Genève.

Propositions du *Livre vert* CLE – CEST

Le CLE et la CEST soutiennent le principe de la **Société 2000 watts**, initié par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) et soutenu par la Confédération helvétique. Dans une société appelée à durer, chaque personne ne peut consommer davantage que 2000 watts (consommation actuelle en Suisse: 6000 watts, aux Etats-Unis: 10'000 watts). De plus, la plupart de l'énergie consommée doit provenir de sources renouvelables. Nous demandons l'harmonisation des politiques d'aménagement du territoire, de l'énergie, de la mobilité et des déchets, pour tendre vers la Société 2000 watts.

Nous soutenons la promotion qui se fait actuellement de l'agriculture de proximité, tout en souhaitant que les idées développées dans le canton de Genève se prolongent dans toute l'agglomération.

Pour remplacer le concept de coupure verte, nous proposons de mettre en place des corridors relativement larges (50 à 100 mètres) qui serviraient aux déplacements de la faune et de la flore (graines, pollens) mais aussi à la mobilité douce des êtres humains. Ce serait un véritable réseau de pénétrantes vertes, totalement hors trafic automobile, réalisé perpendiculairement aux frontières. Ces corridors mettront en réseau les secteurs où la faune et la flore peuvent se développer. A l'intérieur de certains de ces corridors, il sera possible de circuler au moyen de la mobilité douce (piétons, vélos, rollers).

Enfin, dans une région dépourvue de gisements miniers et d'industries lourdes, c'est au niveau des matériaux de construction, des déblais et des déchets que l'on trouve les plus grands tonnages à extraire, à transporter et à recycler. Il est donc important d'assurer l'approvisionnement local de la région en matériaux de construction, en produits d'excavation et en déblais, pour éviter des transports coûteux et polluants et accroître l'autonomie de la région.

De manière générale, plutôt que de revendiquer des chapitres «environnement» ou «santé» spécifiques dans le projet d'agglomération, nous souhaiterions que ces éléments deviennent transversaux. Par exemple, dès que l'on construit des logements, il faut se poser des questions sur la qualité de vie des personnes qui les occuperont.

Pour en savoir plus...

Cahier annexe n° 6. Evaluation d'impact sur la santé, à **télécharger sur**:
<http://www.projet-agglo.org/articles-fr/14,31,91-charte-d-engagement.html>

La société 2000 watts, expliquée par la société Novatlantis:
www.novatlantis.ch

Vivre à 2000 watts, avec le magazine *Energie Environnement*:
http://www.inscience.ch/ee/magazine/ee_12.pdf

La société à 2000 watts sans nucléaire. Présentation de M. Olivier Ouzilou, Genève.
<http://www.unige.ch/cuepe/html/enseigne/pdf/trp-07-08-02.pdf>